



DECISION N° *06* / D/C-DZENG/SG/2026 DU *25/05/2026* PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 bis/AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 02/04/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AYAN DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu La circulaire N°0001879/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2026 ;
Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
Vu Le Dossier d'Appel d'offres national Ouvert en procédure d'urgence N°05 bis/AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 02/04/2026 pour les travaux de construction du Centre de Sante Intégré D'AYAN dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre (en procédure d'urgence) ;
Vu La proposition d'attribution n°07/L/CIPM-DZENG/ 2026 du 11/05/2026 par le Président de la Commission de Passation Interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°05 bis/AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 02/04/2026 pour les travaux de Construction du Centre de Sante Intégré D'AYAN dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre (en procédure d'urgence) :
Est attribué à l'entreprise **EYA & COMPAGNIE SARL, BP 4028 Yaoundé, Téléphone 677498513** pour un montant **TTC de 49 794 525 (Quarante-Neuf Million Sept Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Cinq Cent Vingt-Cinq Francs) CFA** pour une durée de **Quatre (04) Mois** calendaires.

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINSANTE ;
- Préfet/NS ;
- ARMP ;
- MINFI ;
- MINMAP N/S ;
- Président-CIPM ;
- DDMINTP/NS
- Intéressé ;
- Archives/CHRONO

